La Biennale de Venise

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **7 (1941-1942)**

Heft 114

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-735127

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La Biennale de Venise

R. Du 30 août au 15 septembre eut lieu à Venise la *Xe Exposition Internationale du Film*, inaugurée en présence des ministres de propagande Alexandro Pavolini et Dr. Goebbels. A l'origine, la Biennale reflétait l'évolution de la production cinématographique mondiale; mais depuis la guerre, de nombreux pays se sont retirés de ces expositions, devenues de plus en plus des manifestations des puissances de l'Axe. Cependant, une douzaine de nations européennes ont pris part au concours de cette année, parmi elles également la *Suisse*.

L'*Allemagne* et l'*Italie* présentaient le plus grand nombre des films. La première fit projeter six films de long métrage: «Der große König», «Die goldene Stadt», «Andreas Schlueter», «Die große Liebe», «Der große Schatten» et «Wiener Blut». L'Italie montrait sept films: «Bengasi», «Alfa Tau», «Un colpo di pistola», «La bella addormentata», «Una storia d'amore» «Le vie del cuore» et «Noi vivi». S'y ajoutaient les actualités et de nombreux documentaires de ces deux pays.

L'*Espagne* avait envoyé quatre films spectaculaires, dont il faut signaler «La Aldea Maldita» (Le Village maudit) de Florian Rey, et «Goyescas», évoquant le vieux Madrid au temps du peintre Francisco de Goya. Le *Portugal* offrait, outre deux courts-métrages, un film pittoresque «Ala Arriba», illustrant la vie et les coutumes des pêcheurs.

Parmi les productions *scandinaves*, il faut relever notamment les films *suédois*, «Snaphanar» (Franc-tireurs) d'Ake Ohberg, «Jakobs Stege» de Gustaf Molander et «Gula Kliniken» (La Clinique Jaune) d'Ivar Johansson avec Viveca Lindfors, ainsi que le documentaire «Svenka Flaggansdag» (Journée des Drapeaux), images des fêtes à l'occasion de la guérison du roi de Suède. Fort applaudi fut un film *danois* «Afsporet», qui sera projeté cet hiver aussi en Suisse.

La production *hongroise* a été illustrée par trois grands films et trois courts métrages, parmi eux «Emberek a Havason» (Hommes des Montagnes) de Stephan Szöts et un film instructif démontrant l'exploitation du bois dans les Carpathes. Fort remarqué fut aussi un film politique de la *Roumanie*, «Odessa en flammes», mais qui est produit par une société italienne, Grandi Film Storici et sous la direction de Carmine Gallone.

En souvenir du film «Die mißbrauchten Liebesbriefe», on attendait avec le plus vif intérêt la projection des *films suisses*. Notre pays était représenté, comme on le sait, par deux films spectaculaires, «*Landammann Stauffacher*», de la Praesens, et «*Menschen, die vorüberziehen*», de la Gloria, ainsi que par un documentaire «*Le Drapeau de l'Humanité*», réalisé pour le compte du Comité International de la Croix-Rouge. Nous n'avons plus à revenir sur ce choix tant discuté dans la presse quotidienne et cinématographique, qui reprochait à la Chambre du Cinéma de n'avoir pas envoyé à Venise le meilleur film, «Roméo et Juliette au Village». Peut-être notre pays aurait-il pu obtenir ainsi cette année encore un grand prix, au lieu de se contenter d'une des nombreuses médailles. Il nous reste, cependant, cette consolation que nos films ont obtenu un succès d'estime et qu'ils ont trouvé dans la presse un écho des plus favorables. De nombreux journaux reconnaissent pleinement la valeur de la mise en scène de «Landammann Stauffacher» par Leopold *Lindtberg* et le jeu des interprètes, avant tout de Heinrich *Gretler*, et dans le film «Gens qui passent» de Max *Haufler*, le sentiment humain et la vérité des caractères.

*

Les grands prix, décernés par le jury sous la présidence du Comte Volpi di Misurata, ont été dévolus aux *films et artistes allemands et italiens*. Les *Coupes Mussolini* furent attribuées au film «*Der große König*» (Le grand roi) de Veit Harlan et à «*Bengasi*» d'Augusto Genina; la *Coupe Volpi* pour la meilleure actrice récompensait *Kristina Söderbaum*, épouse de Veit Harlan, et la Coupe Volpi pour le meilleur acteur *Fosco Giachetti*. Les prix spéciaux du *Président de la Chambre Internationale du Film* sont revenus au film en couleurs «*Die goldene Stadt*» (La ville dorée), également de Veit Harlan, et à «*Alfa Tau*» de Francesco de Robertis. En outre, les films allemands «Der grosse Schatten» et «Wiener Blut» et le film italien «Noi Vivi» ont bénéficié des *Prix de la Biennale* — les actualités allemandes et italiennes ainsi que deux documentaires allemands et trois documentaires italiens, de *Médailles*. Parmi les autres pays, l' *Espagne* avec les «Goyescas», le *Portugal* avec «Ala Arriba», la *Hongrie* avec «Emberek à Havason» et la *Roumanie* avec «Odessa en flammes» ont obtenu des Prix de la Biennale, tandis que la *Suisse* (pour le «Drapeau de l'Humanité»), la Suède, la Finlande et la Croatie reçurent des médailles.

En France, la «*Revue de l'Ecran*» regrette «le format réduit» de la Biennale de Venise, dans les circonstances actuelles, car malgré tout l'absence de productions américaines, françaises, anglaises et même japonaises enlève à ce festival son caractère universel». La «*National-Zeitung*» de Bâle, particulièrement intéressée aux questions cinématographiques, remarque: Le sentiment est général, que les concours internationaux à Venise ont de plus en plus cessé d'être des événements artistiques, pour revêtir principalement une signification économique et politique.

Le moment serait-il venu d'inaugurer en *Suisse*, peut-être sous l'égide de notre Chambre du Cinéma, un *festival du film vraiment international*, auquel seraient conviés tous les pays, neutres et belligérants? Le problème est évidemment très délicat.

Graves Décisions en France

Retrait des films anglo-saxons. — La nouvelle organisation du journal filmé. Institution de Commissions arbitrales. — Interdiction des «crochets».

Les mesures décisives, que nous avons laissé entrevoir dans notre dernier numéro et qui bouleversent une fois de plus le cinéma français, ont été décrétées entre temps. Se pliant à certaines exigences, le gouvernement Laval a ordonné le *retrait de tous les films anglo-saxons* à partir du 15 octobre 1942, privant ainsi les salles — et le public — des films et des vedettes les plus populaires et qui, en France également, ont toujours exercé un grand attrait sur les masses. Vu la portée de cette décision, nous publions ici le texte intégral de la circulaire adressée à tous les membres de la Corporation par le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique:

«Le C.O.I.C. informe ses ressortissants que par décision du directeur général de la Cinématographie Nationale (Ministère de l'Information), les visas d'exploitation des films réalisés dans les pays anglo-saxons ou par des firmes anglo-saxonnes, sont retirés et qu'il est interdit de faire passer aucun film répondant à cette définition, c'est-à-dire des films américains ou anglais, à partir du 15 octobre 1942.

Les visas d'exploitation de ces films étant retirés, les copies doivent être saisis et bloquées avant le 15 octobre. Les distributeurs sont responsables du stockage des copies qui devront être à la disposition du Ministère de l'Information à partir de cette date.»

Cette décision «entraîne la rupture des bons de commande conclus entre les Distributeurs de ces films et les exploitants pour cas de force majeure.

En conséquence, les exploitants auxquels les Maisons de distribution créeraient des difficultés pour non exécution du bon de commande, devront saisir la Commission de Conciliation qui ne pourra d'ailleurs que constater l'existence du cas de force majeure entraîné par la décision du Ministère de l'Information.»

Les conséquences pour l'exploitation sont encore imprévisibles. Quant à la presse française, elle hésite à publier des com-